

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Pays de la Loire</b>			
<b>Avis de la commission « espèces – habitats »</b>			
Le nombre de votants est de : 13 membres Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement			
Date de la réunion : 13/01/2021	Avis sans rapporteur	Objet : Avis sur la modification du périmètre et la mise à jour de la ZNIEFF de type 2 n° 520120031 : RUISSEAUX DE LA CETRAIS, DE SAUVIGNAC, ET ABORDS, LANDES ET PELOUSES A L'EST DE LA VILATTE	Avis <b><i>favorable</i></b>

Suite à une subvention octroyée par la DREAL Pays de la Loire, l'association Bretagne Vivante a réalisé un travail nommé « *Connaissance et préservation des landes et pelouses schisteuses de la Ville au Chef à Nozay (44)* ». L'objectif de l'association était d'identifier les secteurs de la Ville au Chef les plus intéressants pour les coteaux schisteux et de sensibiliser les propriétaires.

La DREAL a souhaité mettre à jour la ZNIEFF de type 2 présente sur ce secteur en s'appuyant sur l'étude de Bretagne Vivante. La mise à jour a porté sur :

- la modification du périmètre de la ZNIEFF pour améliorer sa pertinence, en s'appuyant sur l'étude réalisée par Bretagne Vivante et sur le parcellaire. Le découpage à la parcelle permet de suivre plus facilement les habitats et a permis de supprimer les zones ne présentant plus d'intérêt (champ de maïs) ;
- la mise à jour les données « espèces déterminantes » suite aux inventaires réalisés par Bretagne Vivante.

Les membres du CSRPN proposent de valider les modifications de la ZNIEFF de type 2 mais de créer aussi une nouvelle ZNIEFF de type 1 centrée sur les coteaux calcaires (sud de la ZNIEFF de type 2). Ce milieu est particulièrement intéressant et les inventaires réalisés par Bretagne Vivante ont mis en évidence plusieurs espèces déterminantes spécifiques de ce type de milieu.

Vote :

- Favorable : 12
- Abstention : 1
- Défavorable : 0

Date de signature : 2 février 2021

L'animateur de la commission

Jean-Guy Robin

